



**Objet : Préavis de grève pour les journées du 7 octobre au 31 octobre 2025 inclus, couvrant l'ensemble des agent-es de la Région de Nouvelle-Aquitaine.**

Monsieur le président,

Devant l'absence de réponse de l'exécutif à notre précédent préavis du mois de septembre, ce malgré l'obligation légale qui vous est faite (Article L2512-2 : « Pendant la durée du préavis, les parties intéressées sont tenues de négocier. »), nous lançons donc ce préavis courant du 7 au 31 octobre. Et nous relayons donc à nouveau les mouvements nationaux par un appel local à une grève massive des agent-es de la Région.

Lors de la réunion que nous avons eue avec le directeur général des services par intérim, il nous a été expliqué que défendre les agent-es de la Région et leurs conditions de travail, ce n'était pas défendre le service public. Nous pensons et défendons précisément l'inverse : la pression qui nous est imposée année après année, les compressions de personnel, la dégradation des conditions de travail et de notre rémunération rendent de plus en plus difficile la production d'un service public de qualité.

Pour nous faire « tenir » (nos objectifs, sur nos postes), on nous oppose un travail en « mode dégradé » qui tend à devenir une norme. La pression ruisselle le long des lignes hiérarchiques. Les conséquences sur le collectif de travail sont calamiteuses. Le sens du travail se perd. Les dissonances entre les affichages (qualité de vie au travail, attractivité de la Région, marque employeur...) et la réalité du travail vécu sont telles que la défiance vis-à-vis de l'encadrement et de l'exécutif est généralisée. Ce n'est pas digne du service public que nous avons à cœur de rendre.

C'est pourquoi, nous le répétons, nous demandons une politique véritablement protectrice pour les agent-es et des signes forts pour restaurer la confiance perdue. Il vous appartient pleinement de faire ce choix.

Nous tenons à rappeler ce que nous vous disions dans notre préavis de septembre. :

Depuis des années, l'argument budgétaire nous est avancé pour freiner la progression des conditions de travail des agent-es : nous gardons en mémoire le refus d'aligner les régimes indemnitaires par le haut au moment de la fusion et le refus d'ouvrir de les rediscuter depuis, alors même que la loi prévoit une évolution quadriennale. Vous avez également choisi de limiter les autres possibilités d'évolution des rémunérations, en réduisant les ratios d'avancement depuis plusieurs années.

L'an dernier, en lien avec les baisses de dotations décidées par les différents gouvernements, vous avez baissé la subvention versée à l'Arena dans une proportion inquiétante. Vous avez également fait le choix des gels de postes, choix néfaste à la fois pour la qualité du service public rendu et pour les conditions de travail de tous les agent-es. Nous en mesurons les impacts avec le maintien à un niveau inquiétant des arrêts maladie et l'accroissement du mal être au travail.

L'effort qui a été fait sur la protection sociale complémentaire est réel et substantiel, mais ce seul sujet ne compense pas les débats refusés et les dégradations constatées ces dernières années.

C'est pourquoi, nous demandons un engagement de l'exécutif à ne pas répercuter les mesures gouvernementales d'austérité plus qu'il ne l'a déjà fait.

Au niveau local, nous demandons :

- La fin des gels des postes dans les sièges et la révision de l'outil de dotation dans les lycées et les

CREPS ainsi que le renforcement des moyens de remplacement des agent·es absents. En effet, la réduction des moyens alloués met l'ensemble des agent·es en grande difficulté pour rendre un service public de qualité avec des conditions de travail décentes.

- La réouverture du dialogue sur le Rifseep, qui est de toute façon une obligation légale, et sur les prestations sociales des agent·es à l'automne 2025 comme nous en avons convenu au printemps dernier : chèques déjeuner, chèques vacances, mesures sociales.
- Le rétablissement et l'augmentation de la subvention l'Arena suivant l'inflation et en lien avec le nombre d'adhérent·es.
- Le recrutement de fonctionnaires sous statut, afin d'améliorer les conditions d'emploi et de mettre un frein à la précarisation des services publics ;
- L'égalité réelle femmes-hommes au travail, qui n'est pas effective aujourd'hui, loin de là.

Au niveau national, nos différentes organisations syndicales se joignent toutes bien entendu à l'ensemble des revendications portées par l'intersyndicale :

- L'augmentation immédiate du point d'indice de rémunération des fonctionnaires ;
- L'abandon de la diminution de la prise en charge de 100 % à 90 % de la rémunération versée aux agent·es public·ques quand elles ou ils sont malades ;
- Le rétablissement de la GIPA (garantie individuelle du pouvoir d'achat) ;
- L'abrogation de la loi de réforme des retraites portant l'âge d'ouverture de droits à 64 ans et la pérennisation de la CNRACL ;
- L'égalité salariale femmes-hommes, mesure essentielle pour lutter contre l'inflation et financer les retraites ;
- Le rejet de toutes formes d'individualisation des traitements et des carrières « au mérite » pour la promotion d'une fonction publique territoriale de carrière sous statut ;
- Le maintien, l'amélioration, le renforcement de l'ensemble de nos services publics, la suspension immédiate de toutes les mesures et décisions les remettant en cause (privatisations, délégations de service public...);
- Le recrutement de fonctionnaires sous statut, afin d'améliorer les conditions de travail et de mettre un frein à la précarisation des services publics.

Nous déposons donc un préavis de grève pour l'ensemble des agent·es de la Région **pour le 7 octobre 2025, 8 octobre 2025, le 9 octobre 2025, le 10 octobre 2025, le 11 octobre 2025, le 12 octobre 2025, le 13 octobre 2025, le 14 octobre 2025, le 15 octobre 2025, le 16 octobre 2025, le 17 octobre 2025, le 18 octobre 2025, le 19 octobre 2025, le 20 octobre 2025, le 21 octobre 2025, le 22 octobre 2025, le 23 octobre 2025, le 24 octobre 2025, le 25 octobre 2025, le 26 octobre 2025, le 27 octobre 2025, le 28 octobre 2025, le 29 octobre 2025, le 30 octobre 2025 et le 31 octobre 2025.**

Nos organisations attendent une discussion avec l'exécutif pour planifier les négociations désormais indispensables et urgentes.

Dans cette attente, recevez monsieur le président, nos sincères salutations.

Pour la CGT,  
Eduardo Barzana



Pour la FA-FPT,  
Laurent Chasseport



Pour FO,  
Laurent Marchat



Pour la FSU,  
Christophe Nouhaud



Pour l'UNSA,  
Amélie Cohen-Langlais



